

SOLIDARITES ST JULIEN-ST LOUIS

Lettre d'Eté 2021

Cher.ère Membre,

Nous espérons que vous avez profité d'un bon été malgré la météo et d'une détente bienfaisante après l'année particulière que nous avons vécue. Voici un résumé de nos actions récentes et l'annonce des actions de l'automne, avec en 2^{ème} partie des nouvelles du Sénégal :

- le développement de l'agro-écologie et de la permaculture,
- les conséquences de la demande mondiale de farine de poisson en provenance du Sénégal et de la Mauritanie,
- et l'afflux de plastiques sur les plages et les sols du Sénégal.

1. Actions du printemps

1.1 Additif aux statuts

Lors de notre AG du 17 mai 2021 nous avons décidé de faire un ajout dans les Statuts de l'Association : **Dans l'Article 2 - But Objet (2017)** « Cette association a pour objet d'aider deux associations de St-Louis, au nord du Sénégal : ARADES (association à but écologique) et MERE RUE (association à but éducatif et social), ainsi que toute autre association au Sénégal en lien avec les activités de ces deux organisations », le Comité a proposé à l'Assemblée l'additif suivant à ce texte – que nous n'avons pas encore pu finaliser :

« L'association a aussi pour objet de développer l'information et la prise de conscience des habitants, en particulier des jeunes, de St Julien et des environs, des problèmes de développement et du changement climatique qui affecte St Louis et le nord du Sénégal, et des solutions possibles. »

La formulation, en particulier 'des solutions possibles' ne satisfaisant pas tout le monde, nous en discuterons lors de notre prochain comité après l'été et vous ferons part de la formulation adoptée.

1.2 Fin du Projet du Fonds de Développement 1% - Formation de 10 menuisiers et construction de 100 cuisinières solaires pour 2 villages du Matam

Notre partenaire d'ARADES, Abibatou Banda Fall, avec son équipe a formé les familles et le personnel des écoles à **l'utilisation optimale des cuisinières et, d'une manière plus large, à la sensibilisation des villageois au potentiel du solaire dans deux villages du Matam**. Cette dernière partie du projet s'est déroulée tardivement (en mai et juin) mais a été très réussie grâce à Abibatou qui n'a pas ménagé sa peine, et que nous félicitons et remercions. C'est notre association qui a financé cette dernière partie du programme, ce qui était prévu dans le budget. Le Fonds 1% demande toujours que les associations bénéficiaires des aides contribuent au financement des projets dans une moindre partie.

1.3 Sensibilisation au changement climatique et à la solidarité

En mai (21, 22, 23), nous avons eu 3 stands d'information et de sensibilisation au changement climatique et à la nécessité de la solidarité, stands qui ont permis d'avoir des échanges fructueux :

- devant une école primaire (Mandela),
- devant un supermarché (Carrefour Lambert)
- et au stade de la Paguette.

1.4 Stands d'information et de vente/collecte

Nous avons eu des stands au cours de deux week-ends en juin :

- 5-6 : devant la boulangerie-pâtisserie Merveilles de Pain

- 19-20 : à l'intérieur de Carrefour-Lambert.

Ils ont été tous deux importants pour mieux nous faire connaître et nous fournir les ressources nécessaires à nos virements réguliers à ARADES, MERE RUE et PALETTE (récemment encore 10 cuisinières solaires de plus qui changent la vie de 200 personnes). **Un grand MERCI aux responsables de ces magasins qui ont un rôle essentiel pour notre association !**

2. Projets

2.1 Fête des Associations : samedi 4 septembre de 11h à 16h30, stade de La Paguette (en cas de pluie Salle des Burgondes)

Nous vous attendons nombreux.ses à cette rencontre traditionnelle qui ouvre la reprise de nos activités, et bien sûr des activités scolaires et communales. Nous aurons de nouveaux produits préparés par les artisanes de St Louis et en démonstration la petite cuisinière solaire. Nous comptons aussi présenter de petits films sur nos actions au Sénégal. La MDH nous prête aimablement un rétro-projecteur. A 16h il y aura un spectacle de théâtre pour les enfants offert par la Maison des Habitants.

2.2 Semaines de La Citoyenneté en octobre 2021 : du Lundi 27 septembre au vendredi 29 octobre

Sur l'initiative de la Commune, la Citoyenneté se met en action à St Julien : les Semaines de la Citoyenneté auront lieu pendant 3 semaines scolaires et 2 semaines pendant les vacances d'automne, et le **Rallye Découverte** aura lieu le **vendredi 15 octobre**, toute la journée.

Les objectifs des Semaines de la Citoyenneté sont de :

- Promouvoir les actions citoyennes réalisées tout au long de l'année par les différents services/structures/partenaires/associations auprès des enfants et des jeunes de St Julien
- Permettre la rencontre et l'échange entre les enfants/jeunes, et les associations, les cultures, les publics.

L'objectif du RD est de faire découvrir auprès des classes de CM1/CM2 la richesse de la ville sous forme de course d'orientation et de stands : la richesse associative, patrimoniale, culturelle et municipale.

La citoyenneté comprend, entre autres : l'environnement, la nature, le vivre ensemble, le zéro gaspillage, l'équilibre alimentaire, le compost et circuit court, la solidarité, faire/agir pour les autres, la découverte des cultures, la rencontre des associations. Tous sujets qui nous concernent. *Devenir acteur de sa vie !* Nous contribuerons un maximum à ces actions. Venez nous encourager ! **Nous aurons besoin de bénévoles : 2h de votre présence seront une aide, signalez-vous auprès de l'un.e des membres du Comité** (Liliane Mallay, Brit de Chasse, Virginie Maréchal, Fanny Kuakuvi, Geneviève Chardon, John Sykes, Claire Lelogeais, Lilo Bannelier, Christian Robert, Monique Noelte, Geneviève Mulvey), ou gfmulvey@orange.fr ou 07 87 65 07 47 (laisser message). Infos auprès de Coline Cantou et Brice Etori (C. Cantou, *Coordinatrice des accueils de loisirs extra-scol. et citoyenneté* : **06.40.98.91.47**).

2.3 Animations

Nous espérons pouvoir reprendre nos animations dans les classes primaires et secondaires dès la rentrée si la situation sanitaire nous l'autorise. Nous avons de bons contacts à la Présentation, et de nouveaux contacts avec le Lycée et les collèges. **Appel à tous les professeurs d'histoire-géographie et d'instruction civique intéressés !** Nous avons des diaporamas et petits films adaptés à l'âge des élèves qui permettent de fournir une connaissance sur le développement et le changement climatique au Sénégal, et en Afrique de l'Ouest, et les solutions possibles, y compris la solidarité.

RAPPEL DU VERSEMENT DES COTISATIONS

Cotisations 2021 : Pour celles et ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2021, merci de le faire dès que possible pour nous permettre de continuer nos virements à l'Ecole de MERE RUE (repas des enfants) et à ARADES (paniers thermiques, coopératives de femmes, cuisinières solaires).

Cotisation : 25 €, membre bienfaiteur : 100 €.

BESOIN DE DONS - IL N'Y A PAS DE PETIT DON - MERCI, MERCI !

Chèques à l'ordre de : Solidarités St Julien-St Louis. A adresser à :
Solidarités St Julien-St Louis, 1B Promenade du Crêt, 74160 St Julien-en-Genevois.
ou **Virements** : RIB FRANCE : Crédit Agricole (assoc. Solidarités St Julien-St Louis)
IBAN : 18106 00034 96748813419 16
IBAN ETRANGER : FR76 1810 6000 3496 7488 1341 916.

3. NOUVELLES DU SENEGAL

3.1. Permaculture - levier du développement au Sénégal

Un article du journal *La Vie* du 10 au 16 juin dernier résume le développement de l'agro-écologie dans l'ouest du pays, en particulier dans la région du Siné-Saloum et de Fatick, grâce à la **Ferme-école de Kaydara** qui, depuis 2006, forme des agriculteurs aux méthodes biologiques. Cette école est épaulée par l'association *Jardins d'Afrique* et forme chaque année une vingtaine d'agriculteurs à l'agro-écologie et en particulier à la permaculture pour développer une agriculture africaine respectueuse de l'environnement.

Au sein d'un écriin de verdure, situé dans une zone aride, on apprend à croiser les cultures, à aérer la terre, à retenir l'humidité pour augmenter les rendements, manger et vivre mieux. Le fondateur de l'école, **Gora Ndiaye**, conseille aux jeunes élèves d'économiser, voire stopper, l'arrosage des légumes lorsqu'ils arrivent, par exemple, en fin de saison :



'Inspirée par les modèles occidentaux, l'agriculture conventionnelle, consommatrice d'intrants chimiques et d'eau, a appauvri les sols, fait disparaître les arbres et a entraîné la désertification, l'exode

rural et l'appauvrissement des populations', se désolé-t-il. 'Aujourd'hui les jeunes Sénégalais préfèrent l'émigration au maraîchage et à l'élevage.'

Ce fondateur de l'école agricole est persuadé que l'avenir de l'Afrique se trouve dans le monde rural. Et avant toutes choses, il s'agit de planter des arbres pour être capables de résister à la sécheresse et à l'avancée du désert, et régénérer la terre grâce aux micro-organismes.

A son arrivée à l'école chaque jeune reçoit une parcelle de terre afin de mettre en pratique les enseignements reçus. Les élèves sont initiés à des techniques aidant les plantes à se protéger ou à se stimuler mutuellement. A Kaydara, de la menthe pousse aux pieds des cocotiers et bénéficie ainsi de l'ombre de l'arbre.

Les élèves de retour chez eux aident les agriculteurs plus âgés ou sans formation à diversifier leur production ; nombreux sont ceux qui ne cultivaient que l'arachide, produit d'exportation, et le mil, produit de subsistance. Poussent maintenant les oignons, les piments et les légumes de toutes sortes, et sans engrais chimiques ! La Ferme-école de Kaydara souhaite maintenant dupliquer son modèle dans d'autres régions. Au Sénégal, même si elles restent encore isolées et à petite échelle, les alternatives agro-écologiques se multiplient et la transition semble vraiment amorcée.

3.2. L'Afrique de l'Ouest privée de nourriture par la demande mondiale en huile et farine de poisson

Selon l'ONG *Greenpeace*, la production destinée aux industries européennes et asiatiques contribue au pillage des ressources halieutiques ouest-africaines. Ce rapport, publié le 30 mai 2021, révèle que les



Un vendeur de poissons sur la plage à Dakar, le 28 avril 2021

producteurs de farine et d'huile de poisson privent les populations d'Afrique de l'Ouest d'une part importante de leur alimentation. L'ONG de défense de l'environnement estime que quelque 500 000 tonnes de poissons qui pourraient finir dans l'assiette de 33 millions de personnes sont transformées chaque année en farine et huile de poisson pour des secteurs comme l'aquaculture, l'agriculture, les compléments alimentaires, les produits cosmétiques et le bétail : en effet, la production de farine et d'huile de poisson dans cette région du continent est passée de 13 000 tonnes en 2010 à 170 000 tonnes en 2019 : « Cette pratique compromet non seulement la sécurité alimentaire

des communautés côtières en Mauritanie, au Sénégal et en Gambie », mais prive aussi « celles continentales du Mali et du Burkina Faso d'une de leurs principales sources de protéines ».

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) reconnaît que les principales espèces utilisées pour la production de farine et d'huile de poisson, la sardinelle et l'ethmalose (sardine des estuaires ou bonga), sont « surexploitées ». Cela représente « une sérieuse menace pour la sécurité alimentaire de la région ».

« Dommages environnementaux et sur l'emploi local »

Or l'Union européenne (UE) est le principal marché de ces produits. « En 2019, plus de 70 % de l'huile de poisson produite en Mauritanie a été destinée à l'UE », tandis qu'une bonne partie de la production du Sénégal va, par exemple, en Espagne. La Chine, où la demande en farine de poisson a explosé en raison des besoins accrus dans l'aquaculture, figure également parmi les principaux destinataires, avec d'autres pays asiatiques comme le Vietnam et la Malaisie.

Cette production industrielle a aussi des répercussions « sévères et négatives en matière environnementale, socio-économique et pour la santé humaine », selon Greenpeace. En Mauritanie, « de nombreuses plaintes sur des maladies chroniques et des problèmes liés à l'asthme ont été enregistrées, en même temps que des dommages environnementaux dans des zones proches des usines ». Les populations les plus affectées « sont les femmes, qui traditionnellement font du poisson fumé, salé et séché qu'elles écoulent sur le marché local, et les pêcheurs artisanaux ». Greenpeace appelle les pays ouest-africains à limiter la production d'huile et de farine de poisson et à donner la priorité à la consommation humaine des produits de la pêche. (Résumé d'un article de l'AFP et du Monde de l'Afrique).

3.3 Au Sénégal, La difficile lutte contre le « péril plastique »

Un an après l'interdiction des plastiques jetables et à usage unique, seules 9 000 tonnes de déchets sont retraitées sur les 200 000 produites chaque année. A Guédiawaye, un quartier populaire de la banlieue de Dakar, Modou Fall est venu sensibiliser les populations.



Modou Fall, surnommé « l'homme plastique », lutte depuis quinze ans contre la pollution

Un an après l'entrée en vigueur de la « loi contre le péril plastique », « *les gobelets qui traînaient dans la rue ont disparu mais il n'existe toujours pas de recyclage industriel des sacs* », constate le militant. Les tonnes de plastique non recyclées sont déversées dans la nature. Une première loi avait été votée en 2015 pour interdire les sachets dits de « faible micronnage », peu épais, pas très résistants et donc difficilement réutilisables. Mal appliqué, le texte a été abrogé et remplacé par la loi de 2020.

Cette loi proscrit les plastiques à usage unique ou jetables, comme les gobelets, les couverts, les pailles ou les sachets. Des produits qu'on trouve encore en abondance sur les marchés... Par ailleurs les plages sénégalaises 'reçoivent' énormément de plastiques provenant des bateaux et cargos longeant les côtes et se débarrassant ainsi de leurs ordures.

Pourtant, des efforts ont été faits : 182 opérations de contrôle ont été effectuées par les forces de l'ordre au cours de l'année 2020 et 70 tonnes de plastiques prohibés ont été interceptées, dont plus de la moitié dans la région de Dakar. « *Les tasses pour servir le café dans la rue commencent à être remplacées par des gobelets en papier et les supermarchés ont banni les sachets plastiques à la sortie de caisse. Mais nous avons un problème de disponibilité de matériel alternatif* », reconnaît Baba Dramé, directeur de l'environnement au ministère, qui précise que du retard a été pris à cause du Covid-19. Alors que 5 millions de sachets plastiques sont encore utilisés quotidiennement, seules 15 millions d'unités en papier sont produites industriellement sur place chaque année.

Pour accélérer la transition, la coalition de la société civile *Andandoo Bayyi Plastique* a adressé une liste de **treize recommandations aux autorités** – des dispositions inspirées d'une étude de la fondation allemande *Heinrich-Böll*. Aisha Conté, porte-parole de la coalition et présidente de l'association *Zéro déchet Sénégal*, pointe par exemple les sachets d'eau, toujours distribués sur le territoire. « *C'est interdit, mais il y a tellement d'unités de production, qui emploient de nombreux jeunes, qu'il faut un accompagnement étatique et la mise en place de mesures incitatives à la reconversion* ».

A plus petite échelle, Modou Fall organise des formations gratuites pour apprendre à recycler des pneus et les transformer en mobilier de jardin. D'autres se lancent dans l'entrepreneuriat, comme Banda Ngom, directeur général de *Recup Plastik Utile*, qui recycle et valorise les déchets. Il lui faut 275 kg de plastique pour construire un banc public et 80 bouteilles de 1,5 litre pour fabriquer une brique. L'entrepreneur a déjà installé plusieurs bancs dans la ville de Saint-Louis et utilisé ses pavés écologiques dans des cours d'école. « *Chaque élève ramène une bouteille toutes les semaines pendant deux à quatre mois. Je les recycle ensuite en pavés qui sont utilisés dans leur école* », explique l'entrepreneur, qui s'attache à faire participer les enfants pour les sensibiliser à trier leurs déchets. Ambitieux, il rêve maintenant que son projet crée des emplois verts, pour un tournant progressif vers un Sénégal propre. (Résumé de l'article de Théa Ollivier, correspondante du *Monde*, 26 avril 2021).

ENVOYEZ NOUS VOS INFORMATIONS ET VOS PROPOSITIONS DE SUJETS A TRAITER - MERCI. www.solidaritesstjulienstlouis.fr Le Comité, 21.8.2021